

## ANNEXE F2

# RAPPORT SUR LES ESPÈCES AVIENNES EN PÉRILS

---

# **Rapport sur les espèces aviennes en périls nichant dans le domaine d'étude du projet de parc éolien, Saint-Valentin, Québec**

**Par**



**Décembre 2008**

## Mise en contexte

Afin d'assurer le respect de la faune avienne dans le cadre du projet du parc éolien de Saint-Valentin (Montérégie, Québec) une recherche a été effectuée sur les espèces en périls qui pourraient occuper le domaine du projet.

Une demande a été faite auprès de SOS-POP qui gère les banques de données sur les suivis de nidification des espèces d'oiseaux en périls. Cette demande visait à connaître la présence et la localisation d'espèces ayant pu nicher dans le domaine du projet ainsi que dans une zone périphérique de 20 km.

## Résultats

Aucune espèce d'oiseau possédant un statut particulier au Québec n'a été consignée comme nichant dans le domaine du parc éolien de Saint-Valentin au cours des 25 dernières années.

Un total de cinq espèces a été inventorié dans la zone périphérique de 20 km. La plupart des oiseaux ont été observé le long de la rivière Richelieu ou plus à l'est. Il s'agit du petit blongios, du faucon pèlerin (*anatum*), de la paruline azurée et du râle jaune. Cette dernière espèce n'a pas été observé comme nichant depuis 1975. Le troglodyte à bec court a été observé comme nichant dans un secteur à l'ouest, à 18 km du projet toutefois les dernières observations remontent à 1991.

## Conclusion

Le développement du parc éolien de Saint-Valentin ne nuira pas à la nidification d'espèces aviennes en péril puisqu'elles ne sont pas présentes sur le domaine du projet. Il faut toutefois tenir compte du fait que le domaine vital du faucon pèlerin pourrait se superposer au domaine du parc éolien. Un suivi télémétrique de ces oiseaux est présentement en cours. Néanmoins, le risque d'incident impliquant des espèces en péril est minime vu leur faible nombre.